

# Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce

VINGTIÈME SESSION, GENÈVE, 1962

LA VINGTIÈME session des Parties contractantes à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) a eu lieu à Genève du 23 octobre au 16 novembre 1962<sup>1</sup>. Les Parties contractantes ont traité, à cette session, d'un certain nombre de questions de grande portée, la plus importante ayant trait à la convocation d'une réunion ministérielle du GATT.

## Réunion ministérielle du GATT

Avant l'ouverture de la vingtième session, le premier ministre Diefenbaker et le président Kennedy ont, par un échange de lettres en date de la mi-octobre, exprimé le vœu que les ministres du GATT se réunissent afin d'étudier les moyens de résoudre à l'avantage de tous les grands problèmes du commerce<sup>2</sup>. Les délégations du Canada et des États-Unis se sont unies pour présenter cette proposition aux Parties contractantes réunies à la vingtième session.

Appuyant cette initiative conjointe, les Parties contractantes ont décidé que les ministres du GATT tiendraient une réunion au cours des premiers mois de 1963 afin d'étudier un programme de libéralisation et d'expansion du commerce des produits primaires et secondaires. A cet égard, il conviendrait d'attacher la plus grande importance à la négociation rapide de solutions aux problèmes du commerce des produits de base et aux problèmes commerciaux additionnels qui se posent aux pays moins développés. Le Conseil du GATT se réunira dans un avenir prochain afin de faire les préparatifs nécessaires, de proposer un ordre du jour et de fixer la date précise de la réunion ministérielle.

Annonçant à la Chambre des communes, le 15 novembre, la décision des Parties contractantes du GATT, le premier ministre s'est exprimé ainsi:

Des dispositions seront prises pour que le Canada soit représenté à cette très importante réunion par le ministre du Commerce et peut-être aussi par d'autres ministres. Je crois qu'une réunion en ce moment aura des résultats de très grande envergure, qui seront excellents pour le monde libre. Elle fera naître aussi de grandes possibilités pour l'expansion du commerce et, donc, pour la croissance de notre économie nationale.

Avant la réunion ministérielle du GATT, un groupe de travail chargé d'étudier l'abaissement des tarifs douaniers se réunira pour examiner les nouvelles techniques que l'on pourrait adopter lors des négociations futures du GATT. Le groupe de travail, sous la présidence d'un Canadien, M. R. Y. Grey, du ministère des Finances, soumettra un rapport à la réunion ministérielle. (M. Grey a été fonctionnaire au ministère des Affaires extérieures de 1956 à 1960).

<sup>1</sup> Pour un compte rendu de la dix-neuvième session, voir *Affaires Extérieures*, Volume XIV, n° 3, mars 1962. Les textes de ces messages sont reproduits à la fin du présent article.